



# Données & chiffres-clés de la forêt méditerranéenne

## Zoom sur les Bouches-du-Rhône

Créé à l'initiative des Communes forestières et de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, l'Observatoire régional de la forêt méditerranéenne collecte, synthétise et diffuse l'information, pour une meilleure connaissance de la forêt. L'Observatoire propose une déclinaison départementale des «Données & chiffres-clés de la forêt méditerranéenne».



## LES RESSOURCES FORESTIÈRES

Le département des Bouches-du-Rhône est le département le moins boisé de la région. Il concentre un faible volume de bois sur pied. La croissance des forêts dans ce département est faible avec 17 000 ha supplémentaires de forêt entre 1980 et 2013, soit 17% d'augmentation.

Concernant la propriété forestière, la part des propriétés publiques se situe dans la moyenne régionale, avec 30% des forêts détenus par des propriétaires publics (contre 32% en moyenne dans la région).

Fin 2013, 47% des forêts disposent d'un document de gestion en cours de validité. Les forêts sont gérées par leurs propriétaires, en fonction de leurs usages, dans le cadre de documents de gestion.

### Ressource forestière

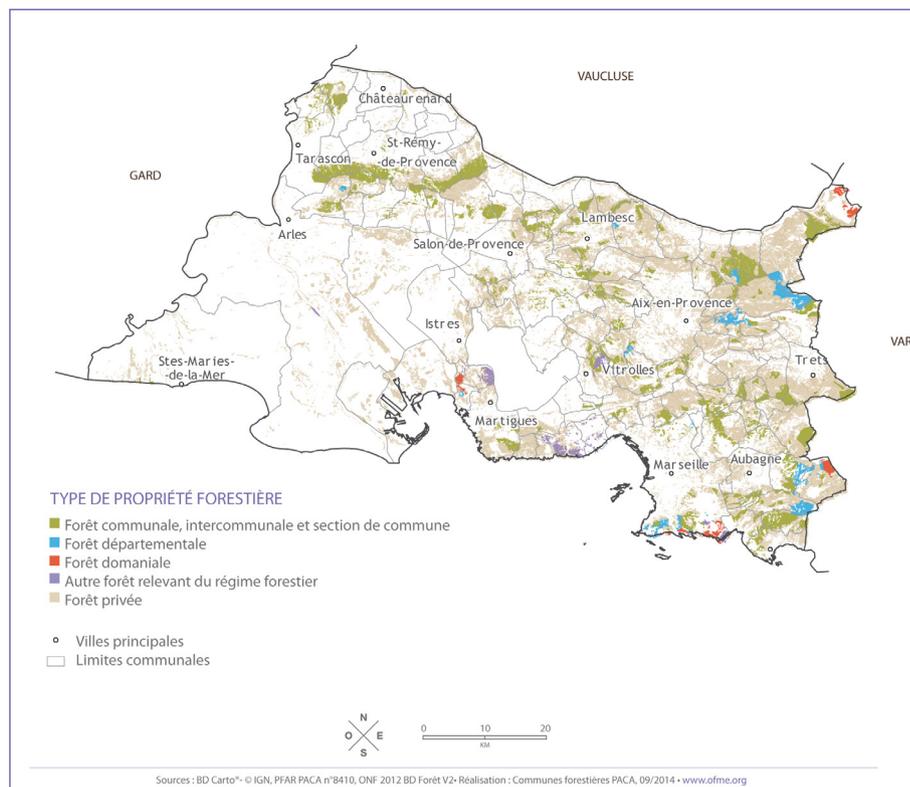
- > 114 000 ha de forêt
- > Taux de boisement : 22%
- > 110 000 ha de forêt où l'exploitation du bois est possible (forêt de production)
- > 7 Mm<sup>3</sup> de bois sur pied
- > Principale essence :  
4 Mm<sup>3</sup> de Pin d'Alep
- > Croissance de 17% des forêts entre 1980 et 2013, soit +17 000 ha de forêt

### Propriété forestière

- > 34 000 ha de forêts des collectivités (30%) soit 2 Mm<sup>3</sup> de bois (29%)
- > 78 000 ha de forêts privées (68%), soit 5 Mm<sup>3</sup> (71%)

### Gestion forestière

- > 52 370 ha de forêt inscrits dans un document de gestion, soit 47% des forêts
- > 23 600 ha de forêts certifiés PEFC, soit 21% des forêts





## POLITIQUE TERRITORIALE ET OUTILS D'ANALYSE

Conscients des enjeux relatifs à la forêt et à sa valorisation, les élus des territoires s'impliquent dans le développement de la filière forêt-bois en définissant et mettant en œuvre une politique forestière. Cette implication prend le plus souvent la forme de Chartes forestières de territoire. Les Bouches-du-Rhône regroupent 4 des 17 Chartes de la région. Afin de mettre en place des actions adaptées au contexte local, les acteurs des Chartes forestières se dotent d'outils d'aide à la décision (Plan d'approvisionnement territorial, Plan de développement de massif, Schéma de desserte...). Ces outils permettent d'estimer la ressource et d'engager des actions concrètes de valorisation des forêts et du bois.

### Politiques territoriales

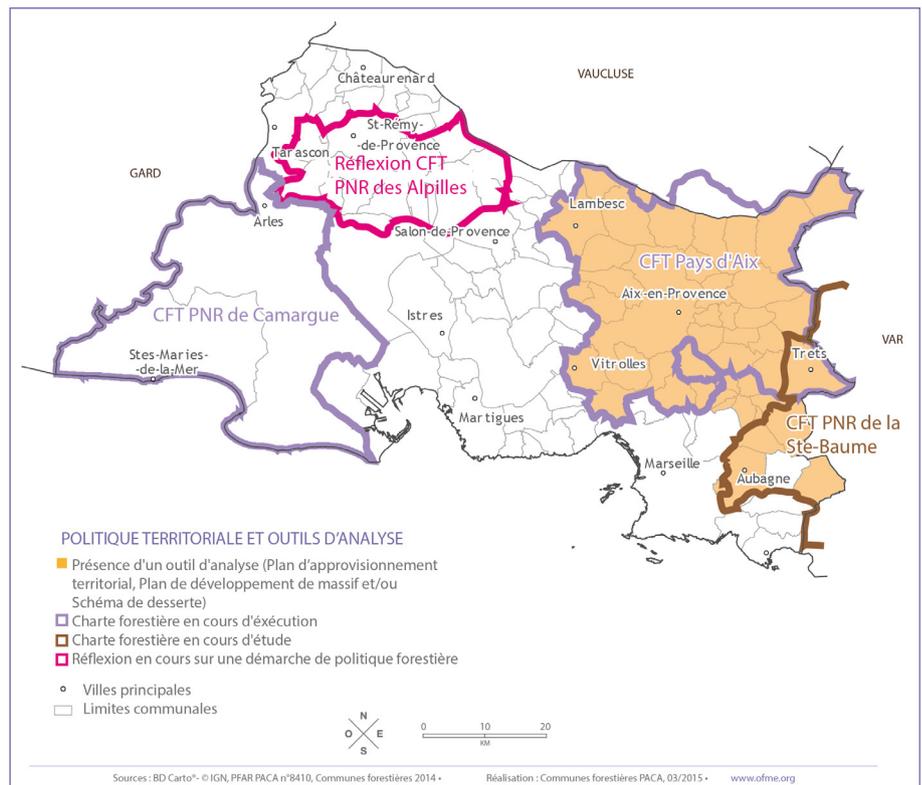
> 3 Chartes forestières de territoire couvrent 38% de la forêt du département et 1 Charte forestière en réflexion couvre 12% de la forêt du département.  
 > 2 sont en cours d'exécution, 1 en cours d'étude et 1 en réflexion.

### Outils d'aide à la décision

> Les outils d'analyse au service des politiques territoriales :

- 1 PDM - 38% des forêts
- 2 PAT/SAT - 61% des forêts
- 1 schéma de desserte - 53% des forêts

> Au total, ces outils couvrent plus de 53 140 ha de forêts, soit 47% de la forêt du département





## VALORISATION DES ESPACES FORESTIERS

La valorisation des espaces forestiers est tributaire de leurs conditions d'accessibilité. En effet, dans le département, 61 % des forêts sont facilement exploitables selon l'IGN, soit 68 000 ha.

En termes de valorisation, les forêts sont principalement exploitées en bois d'industrie et bois énergie. La principal débouché reste l'industrie et notamment la pâte à papier dont l'usine est située à Tarascon.

Le département possède le plus grand nombre d'entreprises et de salariés de la filière forêt-bois de la région.

69% des volumes de bois importés et 45% des volumes de bois exportés de la région concernent le département des Bouches-du-Rhône, notamment à partir du port de Marseille-Fos.

### Exploitable potentielle

- > 3 Mm<sup>3</sup> valorisables en bois d'œuvre et 4 Mm<sup>3</sup> en bois énergie/d'industrie
- > 68 000 ha de forêts de production facilement exploitables (61%)

### Récolte de bois

- > 92 170 m<sup>3</sup> de bois récoltés dont 57% en bois d'industrie / 43% en bois énergie et/ou bois d'œuvre
- > 13 625 m<sup>3</sup> mobilisés en forêt publique

### Entreprises de la filière

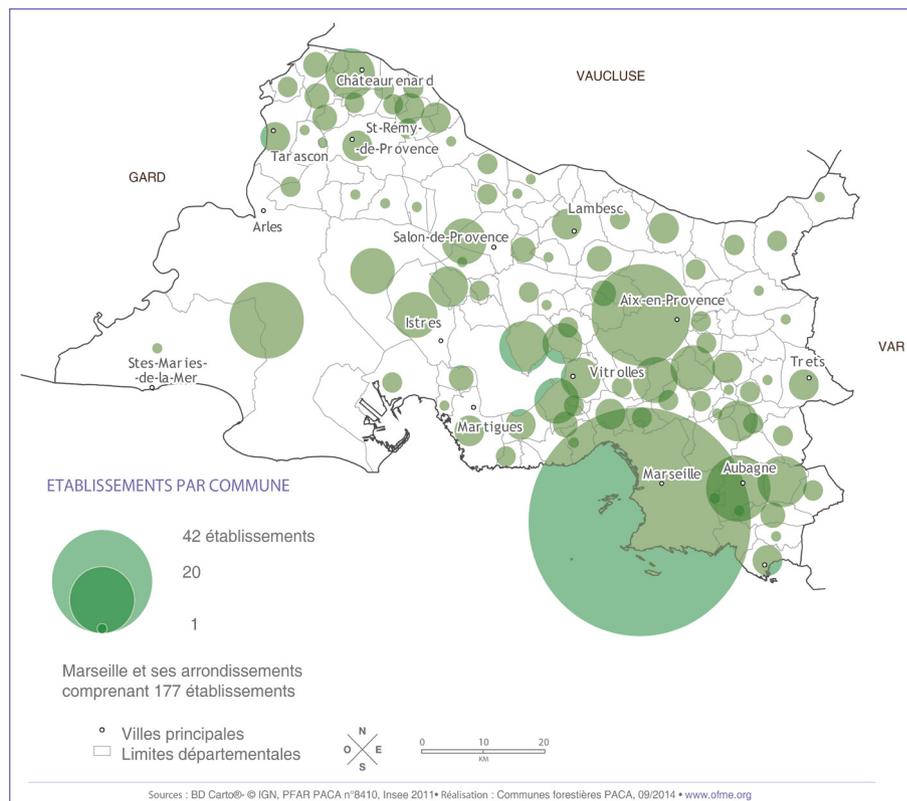
- > 583 entreprises pour 2 679 salariés
- > 223 entreprises dans la construction - menuiserie bois - 740 salariés
- > 70 entreprises dans la sylviculture et exploitation forestière - 420 salariés

### Importation et exportation de bois

- > 268 365 t de bois importées
- > 18 110 t de bois exportées

### Chaufferies bois énergie

- > En fonctionnement : 24 chaufferies/ 33 150 t\* de plaquettes (forestières et de scieries) et 5 620 t d'autres combustibles.
- > En projet : 18 chaufferies / 900 t\* de plaquettes (forestières et de scieries) et 10 845 t d'autres combustibles.



\* Les données sont converties en tonnes bois vert (50% d'humidité).



## PROTECTION ET RISQUE EN FORÊT

Une partie de la forêt des Bouches-du-Rhône est intégrée dans des périmètres de protection réglementaire\* et contractuelle\*\*. De ce fait, les travaux forestiers et coupes doivent respecter les modalités définies pour ces différents périmètres.

Concernant les risques, le département est soumis à un important risque incendie. En effet, les feux de forêt dans le département entre 1994 et 2014 sont largement supérieurs à la moyenne régionale, tant par la surface incendiée que par le nombre de départs de feux. Afin de se préparer à ce risque, des Plans de Prévention des Risques d'Incendies de Forêts sont prescrits dans certaines communes du département.

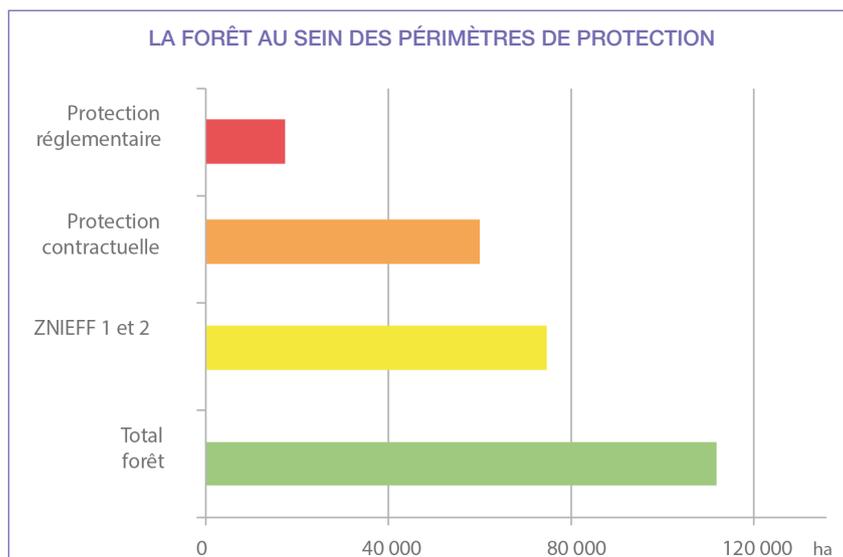
### Protection des forêts et biodiversité

> La forêt dans les périmètres de protection :

- Réglementaire\* : 19 265 ha - 17% des forêts
- Contractuelle\*\* : 67 840 ha - 59% des forêts
- ZNIEFF : 78 730 ha - 69% des forêts

### Risque en forêt

- > 3 984 incendies depuis 1994
- > 26 040 ha brûlés depuis 1994
- > 99% de la forêt dans des Plans de massif de protection des forêts contre les incendies
- > 8 PPRIF sont prescrits mais non approuvés
- > 2 PPRIF sont prescrits et approuvés



\* Protections réglementaires : zones de cœur de Parcs Nationaux, Réserves Naturelles Nationales, Réserves Naturelles Régionales, Réserves biologiques, zones centrales de Réserve de biosphère, Arrêtés de Biotope et Sites classés

\*\* Protections contractuelles : Parcs Naturels Régionaux, sites Natura 2000, Aires optimales d'adhésion aux Parcs Nationaux

### Sources de données

Ressources et propriétés forestières : IGN campagne d'inventaire 2009-2013  
 Gestion forestière : CNPF 12/2013, Coopérative Provence Forêt 12/2013, ONF 12/2013, PEFC PACA 2014  
 Protection des forêts et biodiversité : DREAL 2014, Air PACA-France Bois Forêt 2014  
 Politiques territoriales : Communes forestières 2014, CNPF 2014  
 Bois énergie : Communes forestières - MRBE 2014

Risque en forêt : Prométhée 1994-2014, ONF 2012  
 Exploitabilité : IGN campagne d'inventaire 2009-2013  
 Entreprises : INSEE - Communes forestières - DRAAF 2011  
 Importations/exportations : Douanes 2014  
 Valorisation des espaces forestiers : DRAAF EAB 2013, INSEE 2011, ONF 2013